

peut que la Chambre des communes siège demain. Il se peut aussi que cette séance n'ait pas lieu en raison de certaines difficultés d'ordre technique. En outre, il se peut qu'on ne reçoive aucune nouvelle du siège des Nations Unies, à New-York, avant six heures. Néanmoins, vu que la situation est incertaine, je crois qu'il serait opportun que nous ajournions la séance d'ici à six heures, ou un peu plus tard, pour nous réunir à nouveau au son du timbre. Je pense que nous saurons alors à quoi nous en tenir. J'ose croire que cette proposition remportera les suffrages de tous les honorables sénateurs.

L'honorable M. Brooks: D'accord!

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

La séance est reprise à 6 heures 12.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Honorables sénateurs, je crois savoir que le secrétaire général des Nations Unies a annoncé à six heures, ce soir, que l'on a maintenant autorisé la création d'une force chargée de maintenir la paix à Chypre. Au Canada, la coutume veut que le Parlement soit appelé à approuver la participation de troupes canadiennes à des forces de ce genre.

La Chambre des communes vient d'ajourner sa séance jusqu'à huit heures. A moins qu'il ne survienne des difficultés de procédure, le débat sur la résolution tendant à approuver la participation du Canada à la force en question commencera à huit heures, à l'autre endroit. Naturellement, personne ne sait combien de temps il durera.

Vu l'importance de la question et vu l'incertitude qui existe quant à la tournure que pourrait prendre le débat à la Chambre des communes, je propose que le Sénat s'ajourne jusqu'à l'appel du timbre, c'est-à-dire jusqu'à 9 heures 15 environ, ce soir. Nous serons peut-être en mesure de dresser notre emploi du temps avec plus de précision à ce moment-là.

Je demande simplement aux honorables sénateurs de me témoigner la plus grande patience à ce sujet et de ne pas oublier qu'ils peuvent être appelés à siéger demain.

L'honorable M. McCutcheon: Vous êtes pardonné d'avance.

L'honorable A. J. Brooks: Honorables sénateurs, nous reconnaissons tous la gravité de la situation et l'importance qu'il faut attacher à cette affaire. En ce qui concerne l'opposition officielle, nous accorderons volontiers tout l'appui nécessaire au leader du gouvernement, quelle que soit la décision qu'il juge à propos de prendre à cet égard.

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

La séance est reprise à 9h.25 du soir.

LA FORCE INTERNATIONALE CHARGÉE DU MAINTIEN DE LA PAIX

PARTICIPATION CANADIENNE PROPOSÉE—
SITUATION À CHYPRE

L'honorable John J. Connolly: Honorables sénateurs, comme nous le savons tous, l'autre Chambre est saisie d'une motion concernant la force chargée du maintien de la paix à Chypre que les Nations Unies doivent établir ou ont déjà établie et, à l'instant où je vous parle, le débat se déroule. Je ne saurais dire au juste combien de temps il durera. Normalement, l'autre Chambre termine ses travaux à 10 heures, mais j'espère que la motion sera adoptée plus tôt à l'autre endroit et qu'elle nous aura été envoyée sous la forme d'un message.

Je puis dire à la Chambre que le leader de l'opposition, à l'autre endroit, a donné son plein appui à la motion du gouvernement.

En attendant l'arrivée du message de la Chambre basse, j'ai pensé qu'il conviendrait, pour la gouverne des honorables sénateurs, de donner lecture de deux déclarations faites hier par le secrétaire général des Nations Unies, à New-York, devant le Conseil de sécurité, parce qu'elles sont à la source des décisions que le Parlement du Canada a par la suite été appelé à prendre. Qu'il me soit permis de citer les paroles du secrétaire général:

On se souviendra peut-être que, dans le rapport que j'ai présenté au Conseil hier 12 mars, je me suis dit confiant que la force des Nations Unies pour le maintien de la paix à Chypre serait bientôt constituée et j'ai manifesté l'espoir d'être prochainement en mesure d'annoncer des nouvelles de nature positive. J'éprouve une grande satisfaction à pouvoir informer le Conseil que la force est en train de se constituer.

Depuis hier dans la soirée, trois gouvernements que j'avais invités à fournir des contingents m'ont assuré formellement que ces contingents seraient disponibles. Ces gouvernements sont ceux du Canada, de l'Irlande et de la Suède. Pour chacun de ces gouvernements, on a défini certaines conditions préalables qui ont été remplies ou qui, à mon avis, pourront l'être.

J'ajouterai qu'il existe d'autres perspectives prometteuses pour les troupes. Par conséquent, en l'occurrence, je suis maintenant en mesure d'affirmer au Conseil que la force sera constituée sans autre délai et que des éléments en seront bientôt dépêchés à Chypre. En effet, un petit détachement d'officiers canadiens sera en route pour l'île ce soir.

J'ai reçu, ce matin, par l'intermédiaire du représentant permanent de la Turquie